



**“On peut plus continuer comme ça de risquer notre vie dans les mines d’amiante pour la gagner. Pour nous autres, cette année, les demandes qui touchent la santé sont aussi sacrées que celles sur les salaires”.**

Oliva Lemay  
Président du syndicat de l’Asbestos Corp.  
Porte-parole CSN au Front commun des travailleurs.

# le travail



**Numéro spécial – Travailleurs de l’amiante – Région de Thetford – Mars 75**

**596  
TRAVAILLEURS SUR LES  
995  
EXAMINÉS ONT LES  
POUMONS ATTEINTS  
PAR L’AMIANTE**

Le 3 mars, le Dr William Nicholson, de l’école de médecine du Mount Sinai de New York, remettait à la CSN les résultats d’une étude portant sur l’état de santé pulmonaire des travailleurs de l’amiante de la région de Thetford.

Les rayons-X de 995 travailleurs, qui avaient été examinés au cours d’une clinique médicale tenue à Thetford du 18 au 23 novembre derniers, avaient fait l’objet d’une analyse en profondeur. Ils révélaient une situation absolument alarmante: 61% des travailleurs ayant été exposés à la poussière d’amiante pour la première fois il y a vingt ans présentaient, à des degrés plus ou moins élevés, des signes d’amiantose.

C’était la première fois que des travailleurs de l’amiante étaient examinés hors du contrôle des compagnies. Et pour la première fois, les travailleurs de l’amiante avaient en mains une étude scientifique qui les renseignait sur l’état réel de leur santé.

Les travailleurs membres de la CSN avaient déjà décidé de s’occuper de leur santé lors des négociations qui se poursuivent actuellement. L’étude qui vient d’être publiée les a convaincus de la justesse de cette décision.

**“Si rien ne change dans les négociations d’ici là, il n’y aura plus de poussière sur la ville le 18 mars”,** a déclaré Oliva Lemay devant 1,500 travailleurs de l’Asbestos Corporation le 9 mars.



# LES POUMONS DES TRAVAILLEURS EN TÉMOIGNENT L'AMIANTE, C'EST DANGEREUX

## LETTRÉ DU MOUNT SINAI

Les analyses des rayons-X d'environ 1.000 travailleurs, encore au travail ou à la retraite, des mines et moulins d'amiante de la région de Thetford démontrent que 61 pour cent parmi ceux ayant plus de 20 ans d'ancienneté présentent des anomalies qui sont caractéristiques de l'exposition à l'amiante. Le pourcentage des anomalies passe de 40 pour cent, pour le groupe dont l'exposition remonte à 20-24 ans, à 75 pour cent pour ceux qui ont été exposés il y a 40 ans et plus. Plus de 50 pour cent des rayons-X démontrent la présence de changements parachimenteraux ou changements dans le tissu cellulaire de base.

Plus de 20 pour cent des rayons-X font voir la présence de changement sur la plèvre et plus de 10 pour cent la présence de calcification de la plèvre. (Comme on peut relever la présence de plus d'une espèce d'anomalies chez un individu, l'ensemble des anomalies s'établit à 60 pour cent.)

Nous n'avons pas découvert de différences notoires dans le pourcentage de rayons-X anormaux d'un moulin ou d'une mine à l'autre.

Quand nous avons comparé les différentes expériences des travailleurs de différents départements, nous avons constaté que le plus important pourcentage de rayons-X anormaux se retrouvait chez les employés travaillant dans les moulins et chez ceux qui travaillent sous terre. Les travailleurs dans les puits à ciel ouvert, en comparaison avec les travailleurs dans les moulins, ont un pourcentage beaucoup moins élevé de rayons-X anormaux. Pour cette analyse, les travailleurs ont été réunis selon leurs occupations durant leurs 20 premières années de travail dans l'amiante.

Ces diagnostics représentent l'opinion de quatre radiologistes d'expérience.

William J. Nicholson, Ph.D.

"A partir d'aujourd'hui, ni les compagnies, ni le gouvernement ne pourront ignorer, ou faire semblant d'ignorer, que l'amiante représente un danger pour la santé de ceux qui y sont exposés."

Marcel Pepin,  
6 mars 1975

## LE DANGER CROÎT AVEC LE TEMPS D'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE D'AMIANTE

Par exemple, 37% de ceux dont la première exposition à l'amiantose remonte à 20 ans présentent des signes d'amiantose; ce pourcentage atteint 65% pour ceux dont la première exposition remonte à plus de 40 ans. Pour ceux chez qui on a décelé des changements sur l'enveloppe des poumons, le pourcentage est de 4% pour le groupe de 20 ans et de 35% pour celui de 40 ans et plus.

Quant à ceux atteints de calcification de l'enveloppe des poumons, le pourcentage pour le groupe de 20 ans est de 2%; il s'élève à 22% pour le groupe de 40 ans et plus.

## MALADIES RELEVÉES

(Directement reliées à l'exposition à la poussière d'amiante. Un individu peut être atteint de plus d'une de ces 3 anomalies pulmonaires).

- 1) Changements dans le tissu cellulaire de base:  
50% des travailleurs examinés.
- 2) Changements sur l'enveloppe des poumons:  
21% des travailleurs examinés.
- 3) Calcification de l'enveloppe des poumons:  
11% des travailleurs examinés.

## PAR DÉPARTEMENTS

(Pourcentage de travailleurs atteints d'anomalies pulmonaires)

Sous terre:	72%
Moulin:	65%
Puits ouverts:	54%
Concentrateur:	50%
Ailleurs:	59%

## CONCENTRATION DE POUSSIÈRE D'AMIANTE

Nombre de fibres d'amiante par centimètre cube d'air. Tests effectués en 73 et 74.

King Beaver:	16.8
National:	16.3
Normandie:	16.1
Carey:	36.7

(La norme est de 5 fibres aux États-Unis et de 2 fibres en Angleterre).

## MINE KING BEAVER

453 travailleurs examinés  
308 rayons-X anormaux (68%)  
145 rayons-X normaux

## MINE BRITISH CANADIAN

104 travailleurs examinés  
62 rayons-X anormaux (60%)  
42 rayons-X normaux

## MINE JOHNSON'S

161 travailleurs examinés  
92 rayons-X anormaux (57%)  
69 rayons-X normaux

## MINE CAREY

102 travailleurs examinés  
45 rayons-X anormaux (44%)  
57 rayons-X normaux

## AUTRES MINES

129 travailleurs examinés  
71 rayons-X anormaux (55%)  
58 rayons-X normaux

# ÇA NE PEUT PLUS CONTINUER COMME ÇA

Quand on a pris connaissance de résultats comme ceux-là, une seule conclusion s'impose: Ça peut plus continuer comme ça. Il faut faire quelque chose!

C'est pas normal que le monde soit obligé de jouer avec leur santé pour gagner leur vie. Depuis presque cent ans que les mines d'amiante sont exploitées dans la région, on savait que l'amiante pouvait provoquer certaines maladies. Régulièrement, des travailleurs devaient cesser de travailler, d'autres mouraient "en bonne santé" puisqu'on leur avait déclaré quelque temps auparavant que leurs poumons étaient en parfait état.

Mais les chiffres livrés par l'hôpital Mount Sinai sont brutaux et doivent faire ouvrir les yeux de tout le monde. Plus personne ne peut réagir en se disant que l'amiante, c'est pas si pire que ça. Plus personne ne peut passer à

côté de la réalité effroyable mise à nu par cette étude scientifique: 61% des travailleurs exposés depuis 20 ans aux effets de la poussière d'amiante souffrent de diverses maladies pulmonaires.

## Les compagnies

Bien sûr, les compagnies vont dire que les demandes des travailleurs n'ont pas de bon sens. Elles vont même tenter de faire peur à la population en disant: "Voulez-vous qu'on ferme les mines et les moulins?" C'est une réaction normale pour une compagnie puisqu'elle fonctionne dans la logique du profit. Elle devra investir dans des installations, des équipements pour éliminer la poussière d'amiante et protéger la santé des travailleurs à son emploi. Ces investissements rapportent moins d'intérêts que d'autres, on le sait.

A cela, les travailleurs répondent: produire de l'amiante, oui. Mais

pas au détriment de notre santé. Il faut trouver les moyens de prévention nécessaires pour que ce ne soient plus nos poumons qui servent de monnaie d'échange pour la production d'amiante.

## La population est concernée

Ce ne sont pas seulement les travailleurs des mines qui sont touchés par cette situation. Le reste de la population l'est elle aussi. Ce sont des pères de famille qui travaillent dans ces conditions-là. Si leur vie est brisée à 50 ans, toute la famille est concernée.

Dimanche dernier, tous les syndicats CSN des mines d'amiante de la région rejetaient les dernières offres des compagnies, au cours de 5 assemblées syndicales. A celle de l'Asbestos Corporation, le président du syndicat Oliva Lemay a posé une question qui résume bien le problème: "A quoi ça sert de s'emplier les poches quand on sait même pas combien de temps ça va durer?"

## DES DEMANDES POUR PROTÉGER NOTRE SANTÉ

Les travailleurs veulent protéger leur santé au niveau de la convention collective qu'ils sont en train de négocier avec les compagnies. Le gouvernement peut annoncer que le nombre des inspecteurs pour surveiller les mines sera augmenté, les travailleurs tiennent à exercer eux-mêmes un contrôle sur leur santé. Ils considèrent que c'est la meilleure façon de connaître la réalité.

Voici ce qu'ils demandent pour protéger leur santé.

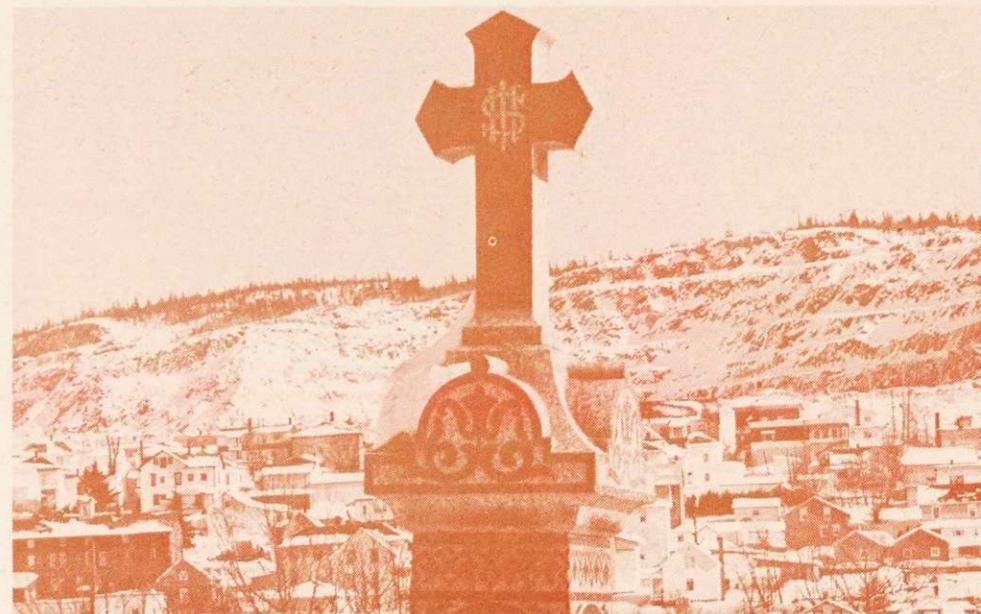
1. Que les compagnies d'amiante libèrent à plein temps et avec plein salaire, un employé choisi par le syndicat pour prélever des échantillons d'air.
2. Que les employés puissent arrêter de travailler quand les concentrations de fibres d'amiante dépassent la norme gouvernementale, et qu'ils ne perdent aucun salaire tant que la situation ne sera pas rétablie.
3. Que les compagnies d'amiante installent l'équipement nécessaire pour réduire la concentration de fibres d'amiante

au niveau de la norme gouvernementale.

4. Que les employés qui devront passer des examens médicaux à la demande de la compagnie ne perdent pas de salaire.
5. Que tout employé atteint d'une maladie causée par l'amiante et qui est incapable de retourner à son ancien emploi continue de recevoir son plein salaire tant qu'il ne pourra pas reprendre son ancien emploi, et qu'il ne baisse pas

de salaire s'il doit prendre un autre emploi dans la mine.

6. Que les employés atteints d'une maladie de l'amiante officiellement reconnue comme telle par la Commission des accidents de travail ne soient pas tenus de retourner au travail, mais qu'ils continuent de recevoir leur plein salaire tant que la compagnie ne leur aura pas trouvé un autre emploi comparable ou ils ne seront pas exposés aux poussières.



Il faut changer les perspectives d'avenir

